SECTION 1

## Comprendre l'OMC 02

Qui nous sommes
Ce que nous défendons
Ce que nous faisons
Comment tout cela s'articule
Une composition mondiale
L'année en bref
Message du Directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy
Journée portes ouvertes de l'OMC

SECTION 2

## Négociations commerciales 14

Les règles commerciales ne peuvent pas être modifiées sans l'accord de tous les Membres de l'OMC, qui doivent parvenir à un consensus dans le cadre de cycles de négociations. Le dernier cycle a débuté en 2001.

## Mise en œuvre et suivi 28

Les différents conseils et comités de l'OMC veillent à ce que les accords soient convenablement mis en œuvre. Les politiques et pratiques commerciales de tous les Membres de l'OMC font l'objet d'un examen périodique.

## Règlement des différends 84

Les Membres de l'OMC soumettent des différends à l'OMC lorsqu'ils considèrent qu'il est porté atteinte à leurs droits au titre des accords commerciaux. Le règlement des différends relève de la compétence de l'Organe de règlement des différends.

## Renforcement des capacités commerciales 106

L'OMC s'efforce d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités commerciales et leur accorde des délais plus longs pour mettre en œuvre les accords commerciaux. Des centaines de cours de formation sont organisés chaque année à l'intention des fonctionnaires de ces pays.

## Communication 120

L'OMC entretient un dialogue régulier avec les organisations non gouvernementales, les parlementaires, les autres organisations internationales, les médias et le grand public pour renforcer la coopération et faire mieux connaître les questions commerciales.

## Secrétariat et budget 138

Le Secrétariat de l'OMC emploie plus de 600 personnes au bénéfice d'un contrat régulier. Il coordonne les activités de l'OMC. Le budget annuel de l'OMC est financé pour l'essentiel par les contributions de ses 153 Membres.

Abréviations 155

Renseignements complémentaires 156

# Qui nous sommes

**Il y a plusieurs manières de considérer l'Organisation mondiale du commerce. C'est une organisation qui s'occupe de l'ouverture commerciale. C'est une enceinte où les gouvernements négocient des accords commerciaux. C'est un lieu où ils règlent leurs différends commerciaux. C'est une organisation qui administre un ensemble de règles commerciales. L'OMC est essentiellement un lieu où les gouvernements Membres tentent de régler les problèmes commerciaux qui les opposent.**

L'OMC est née de négociations, et tout ce qu'elle fait est le résultat de négociations. La plupart de ses activités ont leur origine dans les négociations dites du Cycle d'Uruguay, qui se sont déroulées de 1986 à 1994, et dans les négociations menées antérieurement dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). De nouvelles négociations ont lieu maintenant à l'OMC, dans le cadre du «Programme de Doha pour le développement» lancé en 2001.

Presque toutes les décisions prises à l'OMC le sont pas consensus entre tous les pays Membres.

Quand les pays se sont heurtés à des obstacles au commerce qu'il voulaient réduire, les négociations ont permis d'ouvrir les marchés. Mais l'ouverture des marchés n'est pas le seul objectif de l'OMC. En effet, dans certaines circonstances, ses règles préconisent le maintien d'obstacles au commerce – par exemple pour protéger les consommateurs ou empêcher la propagation de maladies.

Au cœur du système, il y a les Accords de l'OMC, qui ont été négociés et signés par la plupart des nations commerçantes du monde. Ces textes énoncent les règles juridiques fondamentales régissant le commerce international. Il s'agit essentiellement de contrats qui obligent les gouvernements à maintenir leurs politiques commerciales dans les limites convenues. Bien qu'ils aient été négociés et signés par les gouvernements, leur but est d'aider les producteurs de biens et de services, les exportateurs et les importateurs à exercer leurs activités, tout en permettant aux gouvernements d'atteindre des objectifs sociaux et environnementaux.

Le but primordial du système est de faire en sorte que le commerce soit aussi libre que possible – dès lors que cela n'a pas d'effets secondaires indésirables – car cela est important pour le développement économique et le bien-être. Cela passe en partie par la suppression des obstacles. Mais il faut aussi veiller à ce que les individus, les entreprises et les gouvernements sachent quelles règles commerciales sont appliquées dans le monde et aient l'assurance qu'elles ne seront pas modifiées brusquement. Autrement dit, les règles doivent être «transparentes» et prévisibles.

Bien souvent, les relations commerciales mettent en jeu des intérêts contradictoires. Les accords, y compris ceux qui sont négociés à grand-peine dans le cadre de l'OMC, ont souvent besoin d'être interprétés. La façon la plus harmonieuse de régler ces divergences est de recourir à une procédure neutre reposant sur des bases juridiques convenues. C'est le but du processus de règlement des différends prévu dans les Accords de l'OMC.

## Bref historique

L'OMC a vu le jour le 1er janvier 1995, mais le système commercial a 50 ans de plus qu'elle. En effet, il était régi depuis 1948 par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), qui portait essentiellement sur le commerce des marchandises, alors que l'OMC et ses accords couvrent aussi le commerce des services et celui des inventions, des créations et des dessins et modèles (propriété intellectuelle).

**1994**

**Avril**
Signature de l'Accord de Marrakech établissant l'Organisation mondiale du commerce

Le GATT de 1994 relatif au commerce des marchandises est incorporé dans l'accord global de l'OMC.

**1995**

Établissement de l'OMC

**Janvier**
L'OMC voit le jour le 1er janvier.

**Mai**
M. Renato Ruggiero (Italie) prend ses fonctions de Directeur général de l'OMC.

**1996**

**Février**
Le Conseil général de l'OMC crée le Comité des accords commerciaux régionaux.

**Décembre**
La première Conférence ministérielle se tient à Singapour.

**1997**

**Décembre**
70 Membres de l'OMC concluent un accord multilatéral sur l'ouverture de leurs secteurs des services financiers.

**1998**

**Mai**
La deuxième Conférence ministérielle se tient à Genève.

**1999**

**Septembre**
M. Mike Moore (Nouvelle-Zélande) devient Directeur général de l'OMC.

**Novembre**
La troisième Conférence ministérielle se tient à Seattle (États-Unis).

**2000**

**Janvier**
Début des négociations sur les services.

**Mars**
Début des négociations sur l'agriculture.

**2001**

**Novembre**
Quatrième Conférence ministérielle à Doha (Qatar). Lancement du Programme de Doha pour le développement.

# Ce que nous défendons

**Les Accords de l'OMC sont longs et complexes parce que ce sont des textes juridiques qui portent sur un large éventail d'activités. Mais ils s'articulent tous autour de quelques principes fondamentaux simples qui constituent la base du système commercial multilatéral.**

### Non-discrimination
Un pays ne doit pas faire de discrimination entre ses partenaires commerciaux ; il ne doit pas non plus faire de discrimination entre ses propres produits, services et ressortissants et ceux des autres pays.

### Plus d'ouverture
L'abaissement des obstacles au commerce est l'un des moyens les plus évidents d'encourager les échanges ; ces obstacles comprennent les droits de douane (ou tarifs) et les mesures telles que les interdictions à l'importation ou les contingents, qui limitent les quantités de façon sélective.

### Plus de prévisibilité et de transparence
Les entreprises, les investisseurs et les gouvernements étrangers devraient avoir l'assurance que des obstacles au commerce ne seront pas érigés de façon arbitraire. La stabilité et la prévisibilité encouragent l'investissement et la création d'emplois et permettent aux consommateurs de profiter pleinement des avantages de la concurrence – plus large choix et prix plus bas.

### Plus de compétitivité
En décourageant les pratiques « déloyales » telles que les subventions à l'exportation et la vente de produits à des prix de dumping, c'est-à-dire à des prix inférieurs aux coûts de production pour gagner des parts de marché ; les questions sont complexes, et les règles tentent d'établir ce qui est loyal et déloyal et d'indiquer comment les gouvernements peuvent réagir, notamment en imposant des droits d'importation additionnels calculés de manière à compenser le dommage causé par le commerce déloyal.

### Plus d'avantages pour les pays moins développés
En leur laissant plus de temps pour s'adapter et une plus grande flexibilité et en leur accordant des privilèges spéciaux ; plus des trois quarts des Membres de l'OMC sont des pays en développement et des pays en transition vers une économie de marché. Les Accords de l'OMC leur accordent des périodes de transition pour leur permettre de s'adapter aux dispositions moins familières et peut-être plus difficiles de l'OMC.

### Protection de l'environnement
Les Accords de l'OMC permettent aux Membres de prendre des mesures pour protéger non seulement l'environnement, mais aussi la santé des personnes et des animaux et pour préserver les végétaux. Toutefois, ces mesures doivent être appliquées de la même manière aux entreprises nationales et aux entreprises étrangères. Autrement dit, les Membres ne doivent pas utiliser les mesures de protection de l'environnement comme des mesures protectionnistes déguisées.

L'égalité de traitement est l'un des principes fondamentaux du système commercial multilatéral.

**2002**

**Septembre**
M. Supachai Panitchpakdi (Thaïlande) est élu Directeur général de l'OMC.

**2003**

**Septembre**
La cinquième Conférence ministérielle se tient à Cancún (Mexique).

**2004**

**Juillet**
Des discussions ministérielles sur le Cycle de Doha ont lieu à Genève.

**2005**

**Septembre**
M. Pascal Lamy (France) devient Directeur général de l'OMC.

**Décembre**
La sixième Conférence ministérielle se tient à Hong Kong, Chine. L'initiative Aide pour le commerce est lancée et la Déclaration de Hong Kong est adoptée.

**2006**

**Juin**
Des discussions ministérielles sur le Cycle de Doha ont lieu à Genève.

**Septembre**
Le premier Forum public de l'OMC est organisé à Genève.

**2007**

**Janvier**
Le Viet Nam devient le 150ème Membre.

**Novembre**
Le premier Examen global de l'Aide pour le commerce a lieu à Genève.

**2008**

**Juillet**
Accession du tout dernier Membre de l'OMC, le Cap-Vert

Des discussions ministérielles sur le Cycle de Doha ont lieu à Genève.

**2009**

**Avril**
Le Directeur général, M. Pascal Lamy, est réélu pour un second mandat de quatre ans.

**Juillet**
Le deuxième Examen global de l'Aide pour le commerce a lieu à Genève.

**Septembre**
Première Journée portes ouvertes de l'OMC à Genève.

**Novembre**
Septième Conférence ministérielle, organisée à Genève.

**2010**

**Janvier**
Lancement du nouveau « Programme de chaires » destiné à soutenir les universités des pays en développement.

**Septembre**
Deuxième Journée portes ouvertes de l'OMC à Genève.

# Ce que nous faisons

**L'OMC est conduite par les gouvernements Membres. Toutes les grandes décisions sont prises par l'ensemble des Membres, soit au niveau des ministres (qui se réunissent normalement au moins tous les deux ans) soit au niveau des ambassadeurs ou des délégués (qui se rencontrent régulièrement à Genève).**

Même si elle est conduite par ses États Membres, l'OMC ne pourrait pas fonctionner sans son Secrétariat, qui coordonne ses activités. Le Secrétariat emploie plus de 600 personnes. Ses experts – juristes, économistes, statisticiens et experts en communication – aident quotidiennement les Membres à faire en sorte, entre autres, que les négociations avancent de façon harmonieuse et que les règles du commerce international soient convenablement appliquées et respectées.

L'OMC est conduite par les gouvernements Membres.

**Négociations commerciales**
Les Accords de l'OMC portent sur les marchandises, les services et la propriété intellectuelle. Ils énoncent les principes de la libéralisation et les exceptions autorisées. Ils contiennent les engagements pris par les différents pays pour réduire les droits de douane et les autres obstacles au commerce et pour ouvrir et maintenir ouverts les marchés de services. Ils établissent les procédures à suivre pour régler les différends. Les accords ne sont pas statiques ; ils sont renégociés périodiquement, et de nouveaux accords peuvent être ajoutés à l'ensemble. De nombreux accords sont actuellement négociés dans le cadre du Programme de Doha pour le développement, lancé par les Ministres du commerce des Membres de l'OMC à Doha (Qatar), en novembre 2001.

**Mise en œuvre et suivi**
Les Accords de l'OMC obligent les gouvernements à assurer la transparence de leurs politiques commerciales en notifiant à l'OMC les lois en vigueur et les mesures adoptées. Les divers conseils et comités de l'Organisation veillent à ce que ces prescriptions soient respectées et à ce que les Accords de l'OMC soient convenablement mis en œuvre. Les politiques et pratiques commerciales de tous les Membres font l'objet d'un examen périodique, pour lequel le pays concerné et le Secrétariat de l'OMC établissent chacun un rapport.

**Règlement des différends**
La procédure de règlement des litiges commerciaux prévue dans le cadre du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends de l'OMC est indispensable pour faire respecter les règles et donc pour assurer le déroulement harmonieux des échanges. Les pays soumettent leurs différends à l'OMC lorsqu'ils estiment qu'il est porté atteinte aux droits que leur confèrent les Accords. Les décisions rendues par des experts indépendants nommés spécialement sont fondées sur l'interprétation des Accords et des engagements pris par les différents pays.

**Renforcement des capacités commerciales**
Les Accords de l'OMC renferment des dispositions spéciales applicables aux pays en développement qui prévoient notamment des périodes plus longues pour la mise en œuvre des Accords et des engagements, des mesures visant à accroître les possibilités commerciales de ces pays et la fourniture d'une assistance pour les aider à renforcer leurs capacités commerciales, à gérer les différends et à appliquer les normes techniques. Chaque année, l'OMC organise des centaines de missions de coopération technique dans les pays en développement et dispense de nombreux cours à Genève à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux. L'Aide pour le commerce vise à aider les pays en développement à se doter des compétences et des infrastructures nécessaires pour accroître leurs échanges commerciaux.

**Communication**
L'OMC entretient un dialogue régulier avec les organisations non gouvernementales, les parlementaires, les autres organisations internationales, les médias et le grand public sur divers aspects de l'Organisation et des négociations de Doha, afin d'intensifier la coopération et de mieux faire connaître ses activités.

# Comment tout cela s'articule

**L'organe de décision suprême de l'OMC est la Conférence ministérielle, qui se réunit généralement tous les deux ans.**

Au deuxième niveau, il y a le Conseil général (composé normalement des ambassadeurs et des chefs de délégation en poste à Genève, mais parfois aussi de fonctionnaires envoyés par les capitales des pays Membres), qui se réunit plusieurs fois par an au siège de l'Organisation à Genève. Le Conseil général se réunit aussi en tant qu'Organe d'examen des politiques commerciales et en tant qu'Organe de règlement des différends.

Au troisième niveau, il y a le Conseil du commerce des marchandises, le Conseil du commerce des services et le Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), qui rendent compte au Conseil général.

De nombreux comités spécialisés, groupes de travail et groupes d'experts s'occupent des domaines visés par les différents accords et d'autres domaines tels que l'environnement, le développement, les demandes d'accession et les accords commerciaux régionaux.

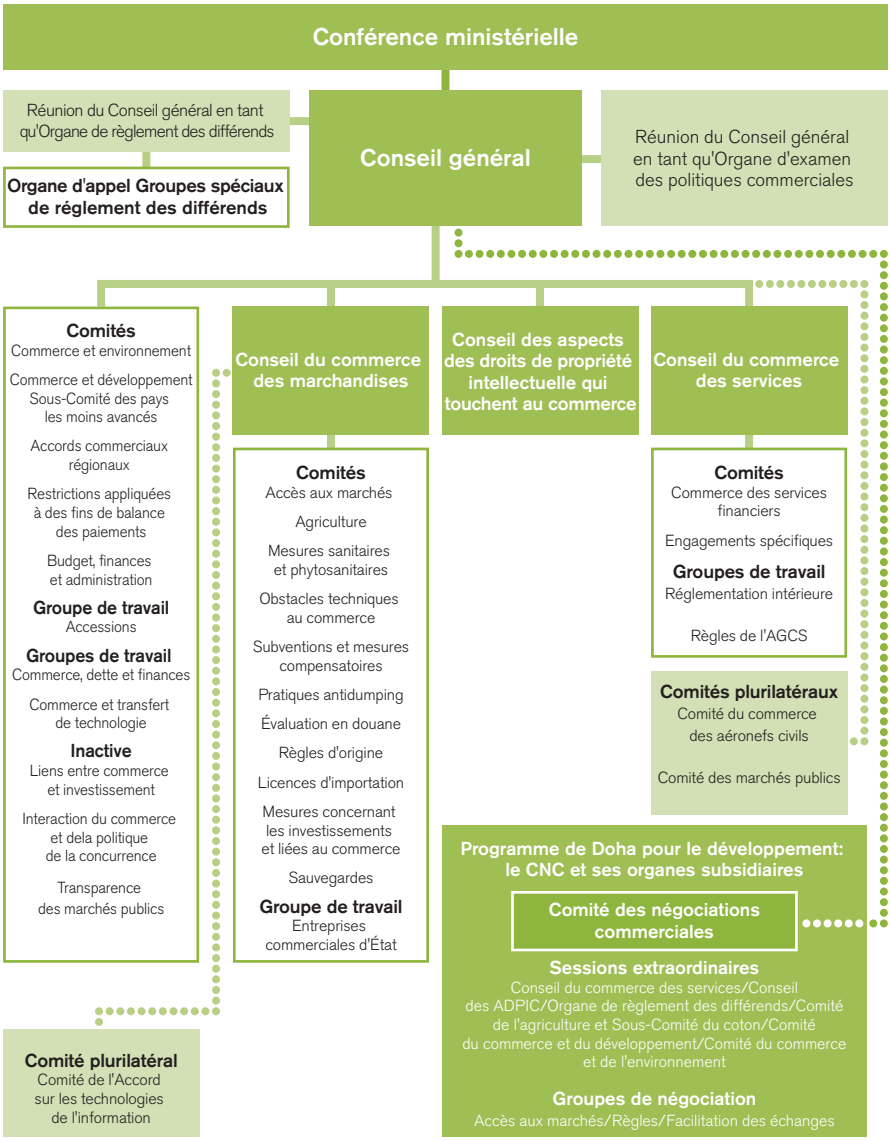


* Tous les Membres de l'OMC peuvent participer à tous les conseils et comités, à l'exception de l'Organe d'appel, des groupes spéciaux chargés du règlement des différends et des comités établis en vertu des accords plurilatéraux.

Les décisions sont prises au sein de différents conseils et comités, composés de représentants de tous les Membres.

# Une composition mondiale

L'OMC compte actuellement 153 Membres qui assurent près de 90 % du commerce mondial.

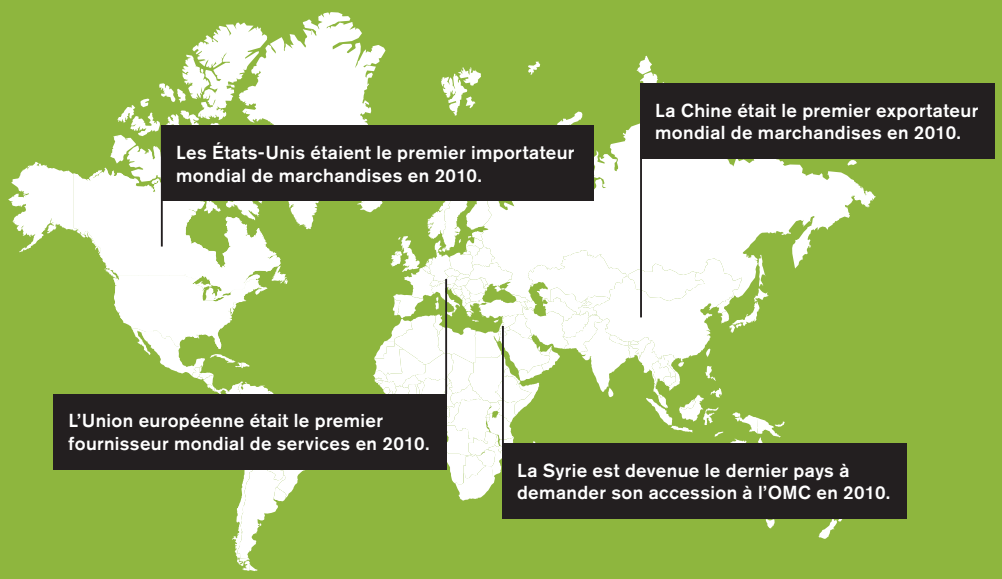


## Composition de l'OMC (au 31 décembre 2010)

| Membre* | Date d'accession |
|---|---|
| Afrique du Sud | 1995 |
| Albanie | 2000 |
| Allemagne | 1995 |
| Angola | 1996 |
| Antigua-et-Barbuda | 1995 |
| Arabie saoudite, Royaume de | 2005 |
| Argentine | 1995 |
| Arménie | 2003 |
| Australie | 1995 |
| Autriche | 1995 |
| Bahreïn, Royaume du | 1995 |
| Bangladesh | 1995 |
| Barbade | 1995 |
| Belgique | 1995 |
| Belize | 1995 |
| Bénin | 1996 |
| Bolivie, État plurinationale de | 1995 |
| Botswana | 1995 |
| Brésil | 1995 |
| Brunei Darussalam | 1995 |
| Bulgarie | 1996 |
| Burkina Faso | 1995 |
| Burundi | 1995 |
| Cambodge | 2004 |
| Cameroun | 1995 |
| Canada | 1995 |

| Membre* | Date d'accession |
|---|---|
| Cap-Vert | 2008 |
| Chili | 1995 |
| Chine | 2001 |
| Chypre | 1995 |
| Colombie | 1995 |
| Congo | 1997 |
| Corée, République de | 1995 |
| Costa Rica | 1995 |
| Côte d'Ivoire | 1995 |
| Croatie | 2000 |
| Cuba | 1995 |
| Danemark | 1995 |
| Djibouti | 1995 |
| Dominique | 1995 |
| Égypte | 1995 |
| El Salvador | 1995 |
| Émirats arabes unis | 1996 |
| Équateur | 1996 |
| Espagne | 1995 |
| Estonie | 1999 |
| États-Unis d'Amérique | 1995 |
| Ex-République yougoslave de macédoine | 2003 |
| Fidji | 1996 |
| Finlande | 1995 |
| France | 1995 |

| Membre* | Date d'accession |
|---|---|
| Gabon | 1995 |
| Gambie | 1996 |
| Géorgie | 2000 |
| Ghana | 1995 |
| Grèce | 1995 |
| Grenade | 1996 |
| Guatemala | 1995 |
| Guinée | 1995 |
| Guinée-Bissau | 1995 |
| Guyana | 1995 |
| Haïti | 1996 |
| Honduras | 1995 |
| Hong Kong, Chine | 1995 |
| Hongrie | 1995 |
| Îles Salomon | 1996 |
| Inde | 1995 |
| Indonésie | 1995 |
| Irlande | 1995 |
| Islande | 1995 |
| Israël | 1995 |
| Italie | 1995 |
| Jamaïque | 1995 |
| Japan | 1995 |
| Jordanie | 2000 |
| Kenya | 1995 |
| Koweït | 1995 |

| Membre* | Date d'accession |
|---|---|
| Lesotho | 1995 |
| Lettonie | 1999 |
| Liechtenstein | 1995 |
| Lituanie | 2001 |
| Luxembourg | 1995 |
| Macao, Chine | 1995 |
| Madagascar | 1995 |
| Malawi | 1995 |
| Malaisie | 1995 |
| Maldives | 1995 |
| Mali | 1995 |
| Malte | 1995 |
| Maroc | 1995 |
| Maurice | 1995 |
| Mauritanie | 1995 |
| Mexique | 1995 |
| Moldova | 2001 |
| Mongolie | 1997 |
| Mozambique | 1995 |
| Myanmar | 1995 |
| Namibie | 1995 |
| Népal | 2004 |
| Nicaragua | 1995 |
| Niger | 1996 |
| Nigéria | 1995 |
| Norvège | 1995 |

*La plupart des Membres sont des États, mais certains sont des territoires douaniers.

## Accession à l'OMC

L'OMC est ouverte aux États et aux territoires douaniers jouissant d'une entière autonomie dans la conduite de leurs relations économiques extérieures. Pour devenir Membre, un gouvernement doit mettre ses politiques économique et commerciale en conformité avec les règles et les principes de l'Organisation et doit négocier avec les différents partenaires commerciaux des concessions et des engagements spécifiques qu'il appliquera à son commerce de marchandises et de services. Le processus d'accession à l'OMC peut prendre des années et nécessite le soutien sans réserve de l'ensemble des Membres. Néanmoins, il est conçu de manière à ce que les nouveaux Membres puissent participer pleinement au système commercial multilatéral dès le premier jour de leur accession.

Bien que l'OMC n'ait pas accueilli de nouveaux Membres en 2010, les négociations d'accession en cours ont progressé pour de nombreux pays. Le Groupe de travail de l'accession de la République arabe syrienne a été établi, ce qui porte à 30 le nombre total de pays souhaitant devenir Membres de l'Organisation. Des mesures ont été prises pour accroître la transparence du processus d'accession. Notamment, le Groupe informel des accessions s'est réuni plus souvent et un service de bulletins d'information a été mis en place à l'intention des gouvernements accédants pour leur fournir des renseignements, recueillir leurs réactions et les aider à planifier et préparer les réunions et les négociations concernant leur accession.

Dans son deuxième Rapport annuel sur les accessions à l'OMC, publié en décembre 2010, le Directeur général a noté les bons résultats commerciaux enregistrés après leur accession par les 25 Membres ayant accédé récemment (MAR). De 1995 à 2009, la valeur de leur commerce de marchandises et de services a augmenté, en moyenne, de 13 % et 11 % par an, respectivement, soit une croissance beaucoup plus forte que celle du commerce mondial des marchandises et des services (7 % et 8 %, respectivement). En outre, la part des MAR dans le commerce mondial des marchandises a doublé pendant cette période, passant de 6 % à 12 % (de 695 milliards de dollars EU à 3 374 milliards de dollars EU).

Plusieurs négociations d'accession sont en passe d'être achevées en 2011. L'accession des pays les moins avancés (PMA) constituerait une contribution importante de l'OMC à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA-IV), qui se tiendra à Istanbul (Turquie) en mai 2011. Les activités d'assistance technique et de sensibilisation, notamment les visites des présidents des groupes de travail aux gouvernements accédants, contribueront au renforcement des capacités sur le fond, les processus et les procédures et permettront de faire mieux connaître les avantages de l'accession. Par ailleurs, l'OMC est en train d'établir une Base de données sur les engagements dans le cadre des accessions pour aider les Membres et les gouvernements accédants à trouver des renseignements sur les engagements pris dans le cadre de toutes les accessions menées à terme.

Entre 1995 et 2009, la valeur du commerce des marchandises et des services des Membres ayant accédé récemment a augmenté plus rapidement que la moyenne mondiale.

| Membre* | Date d'accession |
|---|---|
| Nouvelle-Zélande | 1995 |
| Oman | 2000 |
| Ouganda | 1995 |
| Pakistan | 1995 |
| Panama | 1997 |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée | 1996 |
| Paraguay | 1995 |
| Pays-Bas | 1995 |
| Pérou | 1995 |
| Philippines | 1995 |
| Pologne | 1995 |
| Portugal | 1995 |
| Qatar | 1996 |
| République centrafricaine | 1995 |
| République démocratique du Congo | 1997 |
| République dominicaine | 1995 |
| République Kirghize | 1998 |
| République slovaque | 1995 |
| République tchèque | 1995 |
| Roumanie | 1995 |
| Royaume-Uni | 1995 |
| Rwanda | 1996 |
| Sainte-Lucie | 1995 |
| Saint-Kitts-et-Nevis | 1996 |
| Saint-Vincent–et-les–Grenadines | 1995 |

| Membre* | Date d'accession |
|---|---|
| Sénégal | 1995 |
| Sierra Leone | 1995 |
| Singapour | 1995 |
| Slovénie | 1995 |
| Sri Lanka | 1995 |
| Suède | 1995 |
| Suisse | 1995 |
| Suriname | 1995 |
| Swaziland | 1995 |
| Taipei chinois | 2002 |
| Tanzanie | 1995 |
| Tchad | 1996 |
| Thaïlande | 1995 |
| Togo | 1995 |
| Tonga | 2007 |
| Trinité-et-Tobago | 1995 |
| Tunisie | 1995 |
| Turquie | 1995 |
| Ukraine | 2008 |
| Union européenne | 1995 |
| Uruguay | 1995 |
| Venezuela, République bolivarienne du | 1995 |
| Viet Nam | 2007 |
| Zambie | 1995 |
| Zimbabwe | 1995 |

**Pays souhaitant accéder à l'OMC (au 31 décembre 2010)**

| | |
|---|---|
| Afghanistan* | Monténégro |
| Algérie | République arabe syrienne |
| Andorre | République démocratique populaire Lao* |
| Azerbaïdjan | République du Libéria* |
| Bahamas | République Libanaise |
| Belarus | Russie, Fédération de |
| Bhoutan* | Samoa* |
| Bosnie-Herzégovine | Sao Tomé-et-Principe* |
| Comores* | Serbie |
| Éthiopie* | Seychelles |
| Guinée équatoriale* | Soudan* |
| Iran | Tadjikistan |
| Iraq | Vanuatu* |
| Kazakstan | Yémen* |
| Libye | |
| Ouzbékistan | |

* Pays moins avancés.

# L'année en bref

## Les rapports de l'OMC sur l'évolution du commerce mondial en 2010 ont montré que, malgré l'ampleur de la crise mondiale et la hausse du chômage, les Membres de l'OMC et les observateurs avaient généralement continué à résister aux pressions protectionnistes internes et avaient maintenu leurs marchés ouverts.

### Négociations commerciales

**Les discussions approfondies qui ont eu lieu à Genève en 2010 n'ont pas permis de régler les questions en suspens, peu nombreuses mais importantes, qui empêchaient d'achever les négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement. Néanmoins, lors du bilan de mars 2010, chaque Membre a exprimé son ferme attachement au mandat de Doha et à la conclusion du Cycle.**

À cette réunion, les Présidents de tous les organes de négociation ont présenté des rapports factuels qui mettaient en évidence les progrès accomplis et les divergences qui subsistaient. Les Membres sont convenus que, lorsque les divergences étaient claires, des décisions politiques seraient nécessaires dans le cadre du paquet final. Lorsque les divergences n'étaient pas aussi claires, il fallait poursuivre les travaux techniques avant l'adoption de décisions politiques.

En novembre, lors de leurs sommets respectifs, les dirigeants du G-20 et du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et les Ministres du commerce africains ont indiqué que l'année 2011 constituait un créneau très important et ont exprimé leur ferme volonté politique d'engager des négociations de vaste portée. En conséquence, le Président du Comité des négociations commerciales (CNC), Pascal Lamy, et les Présidents des organes de négociation ont proposé un programme de travail renforcé commençant au début de janvier 2011, qui a été approuvé par les Membres de l'OMC à la réunion du CNC de novembre.

Voir page 14

### Mise en œuvre et suivi

**En 2010, le Conseil général a continué de surveiller l'avancement du Cycle de Doha, il a examiné les négociations en cours en vue de l'accession à l'OMC et il a procédé à l'examen des activités de l'OMC sur la base des rapports annuels de ses organes subsidiaires, qui sont chargés de surveiller la mise en œuvre des Accords de l'OMC par les Membres. Les Membres de l'OMC sont convenus que la prochaine session de la Conférence ministérielle se tiendrait à Genève en décembre 2011.**

Le Comité des ACR a continué à suivre les accords commerciaux régionaux (ACR) notifiés à l'OMC. En 2010, l'OMC a reçu 26 nouvelles notifications concernant 18 ACR. Le Comité a noté pour l'essentiel que les ACR étaient plus détaillés, avec des dispositions relatives à l'ouverture des marchés dans le domaine des services, et dans d'autres domaines, en plus des dispositions relatives à la réduction des obstacles au commerce des marchandises. Tous les Membres de l'OMC, à l'exception de la Mongolie, sont membres d'un ou plusieurs ACR (certains pays adhérant à pas moins de 20 ACR).

En 2010, l'Organe d'examen des politiques commerciales a examiné les politiques et pratiques commerciales de 19 Membres de l'OMC. Cinq rapports détaillés sur l'évolution du commerce mondial en 2010 ont été établis par le Secrétariat de l'OMC. Ces rapports indiquaient que, malgré l'ampleur de la crise mondiale et la hausse du chômage, les Membres de l'OMC et les observateurs avaient généralement continué de résister aux pressions protectionnistes internes et avaient maintenu leurs marchés ouverts.

Voir page 28

### Règlement des différends

**En 2010, les Membres de l'OMC ont soumis 17 nouveaux différends, contre 14 en 2009. Toutefois, le nombre de nouveaux différends a sensiblement diminué au cours des dernières années par rapport au début de la dernière décennie avec un record de 37 différends soumis en 2002. À la fin de 2010, 419 différends avaient été soumis depuis la création de l'OMC en 1995, les utilisateurs les plus actifs du système étant les États-Unis (97), l'Union européenne (82), le Canada (33), le Brésil (25), le Mexique (21) et l'Inde (19).**

L'Organe de règlement des différends de l'OMC (ORD) s'est réuni 13 fois en 2010, et il a établi six groupes spéciaux pour régler sept nouvelles affaires. (Lorsque deux plaintes ou plus concernent la même question, elles sont normalement examinées par le même groupe spécial.) L'ORD a adopté cinq rapports de groupe spéciaux et deux rapports de l'Organe d'appel. Une solution mutuellement convenue a été notifiée à l'OMC en 2010.

En 2010, trois rapports de groupes spéciaux ont fait l'objet d'un appel auprès de l'Organe d'appel, qui a distribué un rapport concernant un différend relatif à des mesures imposées par l'Australie visant les importations de pommes en provenance de Nouvelle-Zélande. Ce rapport a porté à 101 le nombre de rapports distribués par l'Organe d'appel depuis la création de l'OMC en 1995.

Voir page 84

## Renforcement des capacités commerciales

**En 2010, l'OMC et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont entrepris un exercice de surveillance et d'évaluation de l'« Aide pour le commerce », initiative qui vise à aider les pays en développement à développer les compétences et l'infrastructure commerciales nécessaires pour mettre en œuvre les Accords de l'OMC et en tirer profit, et pour accroître leur commerce.**

Dans le cadre de l'exercice d'évaluation, il a été demandé aux pays en développement de répondre à des questionnaires d'auto-évaluation et d'aider à la préparation de cas d'expérience décrivant ce qui fonctionne et ce qui doit être amélioré. L'exercice d'évaluation servira de base au troisième Examen global de l'Aide pour le commerce, qui aura lieu à l'OMC les 18 et 19 juillet 2011.

En 2010, l'OMC a continué de prendre des mesures pour améliorer encore le contenu et l'exécution de ses programmes d'assistance technique et de formation. Ces programmes visent à aider les Membres de l'OMC à mieux comprendre leurs droits et obligations dans le cadre du système commercial multilatéral et à renforcer leur capacité de faire face aux difficultés qui en découlent. Pendant l'année, l'OMC a organisé 337 activités d'assistance technique à Genève et dans les pays Membres ainsi que dans les régions. Le programme d'assistance technique a encore mis l'accent sur l'assistance aux pays africains et aux pays les moins avancés.

Voir page 106

## Communication

**En mai 2010, le Directeur général a officiellement lancé le Programme de chaires de l'OMC, qui fournit un appui ciblé aux activités d'enseignement, de recherche et de sensibilisation de 14 universités et instituts de recherche de pays en développement. Des cérémonies de lancement ont aussi été organisées pendant l'année dans dix des 14 établissements accueillant des chaires de l'OMC. Le programme vise à aider les établissements d'enseignement à améliorer les connaissances des étudiants sur les questions de politique commerciale et à contribuer davantage à l'analyse et à l'élaboration des politiques commerciales nationales.**

Le Forum Public de l'OMC, organisé à l'OMC en septembre, a attiré plus de 1 500 participants venus d'horizons très divers. Portant sur le thème « Les forces qui déterminent le commerce mondial », il a permis d'examiner comment l'évolution de l'environnement économique international affectait le système commercial multilatéral et l'OMC. En novembre 2010, deux ateliers régionaux de sensibilisation ont été organisés à l'intention de la société civile au Cap (Afrique du Sud) et à Lima (Pérou). En 2010, l'OMC a aussi organisé deux ateliers régionaux à l'intention des parlementaires, l'un à Singapour et l'autre à Mexico.

L'OMC a ouvert ses portes au public pour la deuxième fois le dimanche 19 septembre 2010. Plus de 3 000 personnes de la communauté locale genevoise sont venu découvrir ce qui se passait dans les coulisses de l'OMC et rencontrer son personnel et les représentants de ses Membres.

Voir page 120

## Le saviez-vous ?

**1 500**
**participants venant d'horizons très divers ont assisté au Forum public 2010 de l'OMC.**

**18**
**nouveaux accords commerciaux régionaux ont été notifiés à l'OMC en 2010.**

**3 000**
**personnes ont pris part à la deuxième Journée portes ouvertes de l'OMC.**

**17**
**différends commerciaux ont été soumis au mécanisme de règlement des différends de l'OMC en 2010.**

**337**
**activités d'assistance technique liée au commerce ont été organisées par l'OMC en 2010.**

**14**
**universités de pays en développement ont obtenu une chaire de l'OMC en 2010.**

# Message du Directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy

Au cours de mes voyages à travers le monde, on me pose souvent la question: « Quand allons-nous conclure le Cycle de Doha ? » Cette question est certes tout à fait légitime, mais la réponse qu'elle appelle n'est pas simple. En fait, je me plais toujours à rappeler à mes interlocuteurs que l'Organisation mondiale du commerce est beaucoup plus que le Cycle de Doha.

L'OMC dispose d'un ensemble complet de règles commerciales qui sont le résultat de huit cycles de négociations conclus depuis 1948, année où l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce a été signé. Ces cycles ont permis de réduire progressivement les obstacles au commerce et d'établir des règles répondant à l'évolution des besoins du commerce international. Jusqu'aux Négociations Kennedy en 1967, l'accent était mis principalement sur la réduction des droits de douane.

Ensuite, plusieurs nouveaux accords ont vu le jour, dans des domaines allant des obstacles techniques au commerce à l'évaluation en douane. Le nombre de domaines visés par les accords a aussi augmenté, avec l'inclusion, ces dernières années, des services, de la propriété intellectuelle et de l'agriculture. En 1997, les Membres de l'OMC ont négocié trois accords portant respectivement sur les services financiers, les télécommunications et le commerce des produits des technologies de l'information. Il existe aussi un accord plurilatéral sur les marchés publics.

> Le commerce a aidé le monde à échapper à la récession en 2010, mais les séquelles de la crise financière sont encore présentes.
>
> PASCAL LAMY, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Tous ces accords doivent faire l'objet d'une surveillance pour s'assurer que les Membres de l'OMC appliquent convenablement les règles auxquelles ils ont souscrit. C'est le travail qu'effectue l'OMC tout au long de l'année, dans le cadre de comités et d'autres groupes, donnant aux Membres la possibilité de discuter ouvertement de leurs pratiques commerciales et des questions qui les préoccupent, de manière transparente et prévisible. L'OMC joue aussi un rôle important dans la surveillance du commerce mondial. Outre l'examen régulier des politiques et des pratiques commerciales de ses Membres, elle établit des rapports détaillés sur l'évolution du commerce mondial.

En 2010, nous avons produit cinq rapports de ce type. Trois d'entre eux, qui examinent les mesures prises par les pays du G-20 en matière de commerce et d'investissement, ont été établis conjointement avec deux autres organisations internationales, l'Organisation de coopération et de développement économiques, à Paris, et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, à Genève. Les deux autres rapports portaient sur les mesures prises par tous les Membres de l'OMC et les observateurs pour faire face à la crise financière de 2009.

Ces rapports ont confirmé que les Membres de l'OMC et les observateurs avaient largement résisté à la tentation de prendre des mesures protectionnistes et avaient gardé leurs marchés ouverts malgré les fortes pressions dues à la crise économique et à la hausse du chômage. Tout en mettant en garde contre les dangers qui menacent encore du fait du chômage persistant et des tensions provoquées par les déséquilibres économiques mondiaux, ils notaient une nette augmentation du nombre de nouvelles mesures visant à faciliter les échanges, en particulier par la réduction ou l'exemption temporaire des droits d'importation et par la simplification des procédures douanières.

Les gouvernements semblent avoir tiré les leçons du passé en rejetant clairement le « chacun pour soi » et le protectionnisme qui avaient eu un effet si désastreux lors de la Grande dépression dans les années 1930. Cette fois-ci, la réaction à la crise mondiale atteste clairement la validité du système commercial multilatéral fondé sur des règles et sa capacité à tenir en échec les tendances protectionnistes.

Comme nous l'avons indiqué récemment, le commerce mondial a rebondi en 2010, avec une augmentation record de 14,5 % du volume des exportations pendant l'année, ce qui a permis aux échanges de retrouver leurs niveaux d'avant la crise. Les chiffres montrent que le commerce a aidé le monde à échapper à la récession en 2010, mais les séquelles de la crise financière sont encore présentes et nous devons rester vigilants en résistant aux pressions protectionnistes et en préservant l'ouverture des marchés.

Pour cette année, nous prévoyons une augmentation plus modeste, de 6,5 %, car le monde doit faire face aux effets des évènements récents, comme le tremblement de terre et le tsunami au Japon, aux conséquences si tragiques. Un accroissement du commerce de cet ordre serait parfaitement conforme à l'augmentation annuelle moyenne de 6 % enregistrée entre 1990 et 2008.

En outre, en 2010 l'OMC a enregistré une légère augmentation du nombre de différends soumis par ses Membres au mécanisme de règlement des différends. Ce mécanisme donne aux Membres la possibilité de demander un examen judicaire des cas dans lesquels ils estiment qu'un autre Membre viole un accord de l'OMC ou un engagement pris dans le cadre de l'OMC. Les différends sont examinés par l'Organe de règlement des différends, qui est composé de tous les Membres de l'OMC. S'il est constaté qu'une mesure appliquée par un Membre est contraire aux règles, le Membre concerné doit se conformer dans les moindres délais aux recommandations formulées dans la décision. S'il ne le fait pas, la partie plaignante peut être autorisée à imposer des sanctions commerciales à son encontre. Ce mécanisme de règlement est solide et confère à l'OMC l'autorité nécessaire pour faire respecter les règles commerciales auxquelles les Membres ont souscrit et c'est un pilier central du système commercial multilatéral.

Par ailleurs, l'OMC continue à apporter un soutien actif aux pays en développement. En 2010, nous avons entrepris plus de 300 activités de formation à Genève et dans les pays membres afin de mieux faire comprendre les règles de l'OMC et d'aider les pays en développement à se doter des compétences requises pour tirer parti des Accords de l'OMC et développer leurs échanges commerciaux. Un effort particulier a été fait pour évaluer l'impact de l'initiative Aide pour le commerce, à laquelle participent de nombreuses organisations internationales et qui vise à renforcer les capacités de production des pays en développement. Le point culminant cette année sera le troisième Examen global de l'Aide pour le commerce, qui se déroulera à l'OMC en juillet.

En 2010, nous avons considérablement élargi nos activités de sensibilisation en lançant le programme de chaires de l'OMC, qui vise à améliorer l'analyse des questions de politique commerciale dans les établissements universitaires des pays en développement. À ce jour, 14 établissements participent au programme. Par ailleurs, nous avons continué à organiser des ateliers répondant aux besoins des organisations non gouvernementales, des parlementaires et d'autres groupes.

Ce qui nous ramène au Cycle de Doha. Là, le bilan de l'année écoulée est moins bon. Malgré l'intensification du programme de travail à la fin de 2010, et bien que les présidents des groupes de négociation aient produit, en avril 2011, des documents décrivant l'état d'avancement des négociations dans leurs domaines respectifs, il ne faisait aucun doute à Pâques que le Cycle de Doha était dans une impasse.

Pour la première fois depuis le lancement du Cycle de développement de Doha en 2001, les Membres de l'OMC ont eu la possibilité de considérer l'ensemble du programme de Doha, y compris tous les domaines de l'accès aux marchés et l'ensemble du programme relatif à la régulation. Les textes de Pâques ont mis en évidence les domaines de négociation dans lesquels il subsiste des divergences entre les membres, mais, selon moi, il y a un domaine de négociation particulier – la réduction des droits de douane pour les produits industriels – où les divergences sont si importantes qu'il est impossible de les surmonter pour le moment. Ces divergences ne sont pas d'ordre technique ou procédural, mais sont essentiellement d'ordre politique, ce qui rend tout compromis impossible sans un changement de position.

Alors qu'allons-nous faire? Les Membres s'accordent généralement pour dire que nous ne pouvons pas laisser le Cycle de Doha aller à la dérive. Nous ne pouvons pas non plus tout arrêter et repartir à zéro car les points d'achoppement actuels réapparaîtront plus tard. Enfin, nous ne pouvons pas continuer en faisant comme si de rien n'était.

C'est pourquoi je tiendrai des consultations avec les Membres au cours des prochains mois pour voir comment nous pourrions tirer parti du fruit de dix années de travail et maintenir l'ambition qui est au cœur des négociations de Doha. Je considère qu'il est de notre devoir de continuer à croire en un cycle dont l'objectif est de créer des possibilités et de promouvoir la croissance et l'emploi dans tous les Membres de l'OMC, en particulier, dans les pays en développement les plus pauvres. Il nous incombe, ensemble, de préserver l'essence du Cycle de Doha, mais aussi d'assurer un avenir durable pour le système commercial multilatéral.

**Pascal Lamy**
Directeur général

## Faits saillants en 2010

**Janvier**

Le Directeur général assiste au Forum économique mondial de Davos (Suisse).

L'OMC établit des chaires dans 14 universités de pays en développement.

**Mars**

L'OMC lance le Prix annuel du meilleur article décerné à de jeunes économistes.

Semaine consacrée au bilan du Cycle de Doha au niveau des hauts fonctionnaires.

**Mai**

Un Atelier sur l'Aide pour le commerce et le financement du développement a lieu à Genève.

La Syrie devient le dernier pays à demander son accession à l'OMC.

**Juin**

Le Directeur général participe au Sommet du G-20, à Toronto (Canada).

**Juillet**

L'OMS, l'OMPI et l'OMC organisent un Symposium commun sur l'accès aux médicaments.

Une « Journée en l'honneur de l'OMC » est organisée dans le cadre de l'Exposition de Shanghai.

**Septembre**

L'OMC organise sa deuxième Journée portes ouvertes, qui attire quelque 3 000 visiteurs.

Le Forum public de l'OMC, qui se tient à Genève, accueille quelque 1 500 participants.

Le Directeur général participe au Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement, organisé à New York.

Le Directeur général participe au Sommet mondial sur les services, organisé à Washington.

**Octobre**

L'OMC marque la Journée mondiale de la Statistique (20 octobre 2010) en publiant les dernières données sur le commerce.

**Novembre**

Le Directeur général participe au Sommet du G-20, à Séoul (République de Corée).

# Journée portes ouvertes de l'OMC

L'OMC ouvre ses portes au public

**L'OMC a ouvert ses portes au public pour la deuxième fois le dimanche 19 septembre 2010. Tout au long de la journée, diverses activités ludiques, éducatives et culturelles ont été organisées dans le cadre de cette manifestation à caractère familial.**

Par une journée ensoleillée de fin d'été, plus de 3000 personnes de la communauté genevoise sont venues découvrir les coulisses de l'OMC, rencontrer ses fonctionnaires et les représentants de ses Membres, et goûter à la cuisine du monde entier.

L'OMC a ouvert ses portes au public à 10 heures et des mots de bienvenu ont été prononcés par le Directeur général, M. Pascal Lamy, ainsi que par Mme Isabel Rochat, Conseillère cantonale, par Mme Sandrine Salerno, Maire de Genève, et par le Président du Conseil général de l'OMC, M. l'Ambassadeur John Gero.

Un petit film sur l'OMC, montrant comment son action influe sur la vie des gens partout dans le monde, a été projeté à intervalles réguliers dans la salle du Conseil, principal lieu de réunion des 153 Membres de l'OMC. Deux débats publics ont eu lieu, l'un sur la « Genève internationale » et l'autre sur les « 15 ans de l'OMC, ses accomplissements et son futur ».

Des visites guidées du bâtiment historique qui abrite le siège de l'OMC au bord du lac ont permis de découvrir les nombreuses œuvres d'art offertes par les pays au fil des ans, y compris des dons faits à l'Organisation internationale du travail, qui a occupé le Centre William Rappard depuis son inauguration, en 1926 jusqu'en 1975. Les visiteurs ont pu voir des expositions sur le rôle de l'OMC dans la protection de l'environnement, sur le rôle du commerce dans l'agriculture et sur le rôle du commerce pour des pays les moins avancés. Le public a pu en apprendre plus sur le fonctionnement du commerce international (notamment sur la provenance réelle des jeans et découvrir le visage humain de l'OMC à travers des profils vidéo des membres de son personnel. Les visiteurs ont pu faire un détour par le bureau du Directeur général et la bibliothèque, et des fonctionnaires de la Division des ressources humaines ont décrit le processus de recrutement à l'OMC et les possibilités de carrière dans l'organisation.

Les interprètes de l'OMC ont donné un aperçu de leur profession. Au cours d'un débat en direct sur le thème « Parlez-vous Globish ? L'art de la communication internationale », des membres du public ont eu la possibilité de s'essayer à l'interprétation. De son côté, le service de santé de l'OMC a parlé de la santé en voyage, notamment des vaccins, de la prévention des maladies transmises par les moustiques, du décalage horaire et de l'horloge biologique et des différents « trucs » pour remédier au mal des transports.

Les visiteurs ont pu écouter les Swing Solicitors, musiciens issus de la communauté locale et internationale, et l'artiste Alex Flemming a présenté une de ses œuvres intitulée « Uniplanetarisches System in Memoriam Galileo Galilei », une installation représentant une série de globes tournant sur eux-mêmes. Il y avait aussi beaucoup d'activités pour les enfants, notamment une conteuse, un château gonflable et des activités ludiques sur un thème environnemental organisées par l'association caritative « J'aime ma planète ».

Sur la terrasse face au lac se tenait un buffet international à l'image de la diversité des Membres de l'OMC, proposant des spécialités culinaires de 19 pays Membres. L'année 2010 ayant été déclarée « Année internationale de la biodiversité » par les Nations Unies, la recette tirée du buffet et de la vente de billets de tombola –19 723 FS – a été intégralement versée à l'association « J'aime ma planète », dont la mission est de sensibiliser, éduquer et agir pour protéger la planète et promouvoir le développement durable.

En prélude à la Journée portes ouvertes, l'OMC a lancé un concours de poésie sur le thème du commerce international, auquel ont participé 70 poètes en herbe de tous âges, de 27 pays. Les trois gagnants, un pour chacune des langues officielles de l'OMC, ont été annoncés pendant la Journée portes ouvertes ; ils venaient de Côte d'Ivoire (français), de Sainte-Lucie (anglais) et du Guatemala (espagnol).

Nous souhaitons remercier tous ceux qui nous ont rendu visite et ont fait de cette journée un franc succès.